

209C1182  
FR0000078859-FS0546

14 septembre 2009

**Déclarations de franchissements de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**EBIZCUSS.COM**

(Euronext Paris)

1- Par courrier du 15 juin 2009, complété notamment par un courrier reçu le 14 septembre 2009, M. Philippe Gasy a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi :

- en hausse, le 27 octobre 2006, les seuils de 5%, 10%, 15% et 20% du capital et des droits de vote de la société EBIZCUSS.COM et détenir à cette date, 2 229 468 actions EBIZCUSS.COM représentant autant de droits de vote, soit 23,56% du capital et 21,44% des droits de vote de cette société (1) ; ce franchissement de seuils résulte de la fusion absorption de la société Cigal, holding du groupe Motek, par EBIZCUSS.COM (2) ;
- en hausse, le 27 octobre 2008, le seuil de 25% des droits de vote de la société EBIZCUSS.COM et détenir à cette date, 3 365 952 actions EBIZCUSS.COM représentant 6 731 904 droits de vote, soit 23,65% du capital et 29,88% des droits de vote de cette société (3) ; ce franchissement de seuil résulte d'une modification du nombre de droits de vote de la société.

M. Philippe Gasy détient à ce jour 3 185 952 actions EBIZCUSS.COM représentant 6 371 904 droits de vote, soit 21,33% du capital et 27,43% des droits de vote de cette société (4).

2- Par courrier reçu le 31 août 2009, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

- « - si Monsieur Gasy agit seul ou de concert avec un tiers : seul
- si Monsieur Gasy envisage de poursuivre ses achats ou de les arrêter : en fonction des conditions de marché M. Gasy envisage de poursuivre ses achats.
  - si Monsieur Gasy envisage d'acquérir ou non le contrôle de la société : non
  - si Monsieur Gasy envisage de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance : je n'envisage pas de demander la nomination de nouveaux administrateurs. »

(1) Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 9 462 538 actions représentant 10 399 390 droits de vote.

(2) Cf. document enregistré par l'AMF sous le numéro E.06-154 en date du 29 septembre 2006.

(3) Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 14 233 813 actions représentant 22 532 390 droits de vote.

(4) Sur la base d'un capital composé de 14 933 813 actions représentant 23 232 390 droits de vote.